



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 9 février 2016 à 13 h 05 à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin et madame la conseillère Sylvie Goneau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, Alain d'Entremont, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe et Marc Phaneuf.

CP20160209-P1

BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS 2015 - TOURISME OUTAOUAIS

13 h 05 – Madame Manuela Teixeira, accompagnée de madame France Bélisle de Tourisme Outaouais et de monsieur Jean Boileau, présente le bilan des activités 2015, de même que l'organigramme et les projets à venir de l'organisme.

Le protocole d'entente entre la Ville et Tourisme Outaouais a pris fin le 31 décembre 2015.

Le comité plénier est suspendu à 13 h 55.

Reprise du comité plénier à 14 h.

Monsieur le conseiller Maxime Tremblay et madame la conseillère Denise Laferrière ont quitté leur siège.

CP20160209-P2

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE ET TOURISME OUTAOUAIS

14 h – Madame la conseillère Louise Boudrias suivi de monsieur le conseiller Richard M. Bégin prennent la parole.

Monsieur Jean Boileau, accompagné de monsieur Alain d'Entremont, présente les principaux éléments du projet de protocole d'entente entre la Ville et Tourisme Outaouais pour les années 2016-2018.

Une contribution de la part de la Ville estimée à 415 000 \$ par année est prévue pour la réalisation des objectifs du protocole, soit :

- 240 000 \$ pour le soutien financier de trois postes à temps plein;
- 175 000 \$ pour la promotion du développement;
 - 50 000 \$ pour la promotion et le développement du tourisme de réunions;
 - 50 000 \$ pour la promotion et le développement du tourisme d'agrément;
 - 75 000 \$ pour la promotion et le développement de la stratégie d'attraction événementielle à Gatineau.

RECOMMANDATION :

Entériner le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et Tourisme Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-62310-971 - Tourisme Outaouais – Contributions.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente.

Une période de questions et commentaires a lieu.

La recommandation est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 101005 sera soumis au comité exécutif du 16 février prochain pour adoption et recommandation au conseil municipal du 16 février 2016.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20160209-PD1

Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 3 décembre 2015.

Fin du comité plénier public à 14 h 20.